



REGLEMENT
FEMININES
Jeunes et Séniors

Saison 2019 / 2020



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL
Commission des FEMININES
7, rue Haute
11000 CARCASSONNE

CHAMPIONNATS et plateaux

FOOTBALL D'ANIMATION ET JEUNES

Football d'Animation

U6 / U7 / U8 et U9

Article 1 : GENERALITES :

Le District de l'Aude de Football, par la commission de Féminines organise pour la saison 2019 / 2020 les rassemblements et plateaux divers pour le football d'animation.

Article 2 : PARTICIPATION :

Sont autorisées à participer aux rassemblements et plateaux organisés par le District, les catégories suivantes :

- U6F
- U7F
- U8F
- U9F

Article 3 : OBLIGATIONS :

Les U6F et U7F jouent à 4 (3 joueuses + 1 gardienne)

Les U8F et U9F jouent à 5 (4 joueuses + 1 gardienne)

Article 4 : TEMPS DE JEU :

Les U6F / U7F jouent 40 minutes (sur l'ensemble du plateau)

Les U8F / U9F jouent 50 minutes (sur l'ensemble du plateau)

Article 5 : TAILLE DES BALLONS :

Les U6F / U7F / U8F et U9F jouent avec des ballons taille 3

Catégorie U12F

Article 1 : GENERALITES :

Le District de l'Aude de Football, par la commission des Féminines organise pour la saison 2019 / 2020 un championnat U12F à 8.

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction des équipes engagées..

Article 2 : MODALITES DU CHAMPIONNAT :

Le championnat « Féminines U12 » sera constitué comme suit :

- 1ère Phase : poules de brassage par secteur géographique
- 2^{ème} Phase : poules de niveau (D1 et D2)

Les ententes ou regroupements entre clubs sont autorisées à participer à cette compétition, sans contraintes de limitation de distance

Article 3 : PARTICIPATION :

Sont autorisées à participer au championnat « Féminines U12 » organisé par le District, les catégories suivantes :

- U12F
- U11F
- U10F

Article 4 : OBLIGATIONS :

Les U12F jouent à 8 (7 joueuses + 1 gardienne, et quatre remplaçantes maximum))
Règles du football à 8

Article 5 : TEMPS DE JEU :

Les U12F jouent 60 minutes (soit 2 mi-temps de 30 minutes, avec une pause de 2 minutes, au bout de 15 minutes de jeu, et se à chaque mi-temp)

Article 6 : TAILLE DES BALLONS :

Les U12F jouent avec des ballons taille 4

Article 7 : TITRE :

Un trophée est attribué à la championne de la catégorie U12F, équipe qui termine première de la poule D1 de la 2^{ème} phase.

Catégorie U18F

Article 1 : GENERALITES :

Le District de l'Aude de Football, par la commission des Féminines organise pour la saison 2019 / 2020 un championnat U18F à 8.

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction des équipes engagées..

Article 2 : MODALITES DU CHAMPIONNAT :

Le championnat « Féminines U18 » sera constitué comme suit :

- 1ère Phase : poules de brassage par secteur géographique
- 2^{ème} Phase : poules de niveau (D1 et D2)

Les ententes ou regroupements entre clubs sont autorisées à participer à cette compétition, sans contraintes de limitation de distance

Article 3 : PARTICIPATION :

Sont autorisées à participer au championnat « Féminines U18 » organisé par le District, les catégories suivantes :

- U18F
- U17F
- U16F
- U15F dans la limite de 3

Les clubs ne pourront présenter plus de 6 joueuses mutées dont 2 hors période

Article 4 : OBLIGATIONS :

Les U18F jouent à 8 (7 joueuses + 1 gardienne, et quatre remplaçantes maximum))

Règles du football à 8

Article 5 : TEMPS DE JEU :

Les 18F jouent 80 minutes (soit 2 mi-temps de 40 minutes)

Article 6 : TAILLE DES BALLONS :

Les U18F jouent avec des ballons taille 5

Article 7 : TITRE :

Un trophée est attribué à la championne de la catégorie U18F, équipe qui termine première de la poule D1 de la 2^{ème} phase.

FEMININES SENIORS

Article 1 : GENERALITES :

Le District de l'Aude de Football, par la commission des Féminines organise pour la saison 2019 / 2020 un championnat Féminines Séniors à 11.

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction des équipes engagées.

Il sera appliqué le même règlement général que pour les compétitions séniors Garçons, avec quelques petites nuances, énumérées si dessous :

La priorité sera donnée aux équipes qui engageront une équipe Féminines Séniors à 11, car dans l'avenir il n'y aura plus de championnat Féminines Séniors à 8, qui pourra devenir comme dans certains départements du Football loisir, sans compétition.

Un club engagé en championnat à 8, ne pourra pas prétendre au titre de championne en fin de saison.

Toute fois afin de ne pas trop pénaliser pour cette première saison certains clubs il est proposé les dispositions suivantes :

- Deux équipes à 11 se rencontrent (règles du football à 11 Séniors du District)
- Possibilité pour une équipe ne pouvant pas aligner le jour de la rencontre une équipe à 11, de jouer à 8, ainsi que son adversaire, sous certaines conditions :
 - 10 joueuses maxi sur la feuille de match (FMI)
 - A partir de 11 joueuses sur feuille de match (FMI) match obligatoire à 11
 - Prévenir obligatoirement le District de se changement et se au plus tard le Mercredi soir pour permettre à l'autre club de prendre ces dispositions.
- Si une équipe engagée à 11 rencontre une équipe engagée à 8, cette dernière doit prendre ces dispositions pour jouer cette rencontre à 8 (avec 12 joueuses maxi sur feuille de match – FMI).
- Toutes les équipes qui souhaitent s'engager à 8 devront prendre leurs disposition pour ne mettre que 10 joueuses maximum sur la feuille de match –FMI.

Article 2 : MODALITES DU CHAMPIONNAT :

Le championnat « Féminines Séniors » sera constitué comme suit : (dans la mesure ou il y aura suffisamment de clubs engagés)

- 1ère Phase : poules de brassage par secteur géographique (mini 8 équipes par poule)
- 2^{ème} Phase : poules de niveau (D1, D2 et plus si nécessaire)

Si pas suffisamment de clubs engagés pour des poules de brassages, le District décidera avant la reprise du championnat du type de championnat à mettre en place

Les ententes ou regroupements entre clubs sont autorisées à participer à cette compétition, sans contraintes de limitation de distance

Toutes les équipes engagées en championnat à 11, devront au minimum faire 4 matchs à 11 lors de la 1^{ère} Phase, pour pouvoir prétendre participer au championnat à 11 en 2^{ème} Phase, et ainsi prétendre au titre en fin de saison.

Le club ayant refusé la montée, ne pourra pas prétendre au titre de champion pour la saison suivante.

COUPES DE L'AUDE

Le District de l'Aude de Football, par la commission des Féminines organisera pour la saison 2019 / 2020 des coupes de l'Aude pour les diverses catégories, à savoir :

- U12F à 8
- U15F à 8
- U18F à 8

- **Féminines Séniors**

Football à 11 : Coupe de l'Aude avec tous les clubs engagés à 11 (District et Ligue)

Football à 8 : Challenge GARAUD

Toutes les équipes engagées à 8, ainsi que les équipes à 11 éliminées au premier tour de la coupe de l'Aude (hors clubs repêchés pour faire un compte rond en coupe de l'Aude)

Un trophée sera attribué à chaque vainqueur de coupe dans sa catégorie

*Le comité de Direction du District de l'Aude de football
Commission des Féminines*

Prochaine réunion

Le lundi 16 décembre 2019 à 20h au District de l'Aude

Objet : Prévion de la 2^e phase

La Présidente de la comission